



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02037673

HAL Id: hceres-02037673

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037673>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences Humaines et Sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement cohabilité : /

La licence mention *Histoire* est dispensée au sein du département d'histoire de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres Langues et Sciences Humaines. Ses enseignements sont dispensés sur le site de Clermont-Ferrand.

La licence *Histoire* propose une formation qui débouche sur une vision généraliste des sciences de l'homme. Elle vise à la fois à donner une bonne culture générale de l'histoire et des sciences humaines et sociales, et à transmettre les méthodes et les savoir-faire propres à la discipline historique. Les débouchés proposés aux étudiants s'étendent des masters préparant aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire, aux concours de l'administration et de la fonction publique territoriale, en passant par les masters préparant aux métiers de la recherche en histoire et en archéologie, ainsi que par les métiers du journalisme, de la culture et du patrimoine. Pour cela, la licence *Histoire* entend former les étudiants à la maîtrise de l'expression orale et écrite, de l'analyse critique ainsi que des exercices tels que la dissertation, le commentaire de document ou la note de synthèse.

La licence s'organise en six semestres, autour d'un tronc commun, donnant son homogénéité à la formation. Représentant 100 % de l'enseignement de première année (L1), il laisse ensuite place à cinq parcours spécialisés ou professionnalisants accessibles à partir de la deuxième année (L2). Deux parcours sont disciplinaires (*Histoire*, en fait et *Archéologie*), trois professionnalisants (*Lettres-Administration*, *Lettres-Sciences - préparation au professorat des écoles* et *Géographie - préparation au CAPES d'histoire-géographie*).

Les modalités de l'enseignement sont variées tout en restant très classiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD). Toutes les formations sont dispensées en présentiel.

Synthèse de l'évaluation

Au vu des documents fournis pour l'évaluation, cette licence reste « classique » dans ses modalités d'enseignement et d'évaluation. Elle ne semble pas s'appuyer sur les outils informatiques et sur les langues pour innover. Elle offre néanmoins des voies intéressantes de spécialisation et de professionnalisation, ainsi que de nombreux points forts.

En premier lieu, la cohérence et le caractère ramassé des options en L1 doivent être soulignés. Ils permettent de mettre l'accent sur les enseignements fondamentaux de l'histoire, avant de proposer une spécialisation plus poussée qui, pour certains parcours, amorce même une préprofessionnalisation. Ainsi, l'enseignement, dès la L2, de disciplines présentes aux concours auxquels la licence *Histoire* prétend préparer est à ce titre remarquable (français et mathématiques). En second lieu, la politique de stages, notamment pour le parcours lettres-sciences dont les stages sont validés dans les unités d'enseignements (UE) de la licence, témoigne d'une bonne articulation entre l'Université et l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) Clermont-Auvergne - tout comme la présence du responsable du parcours lettres-sciences dans le conseil de perfectionnement de l'ESPE. Cela est suffisamment rare pour être signalé. Par ailleurs, de gros efforts d'auto-évaluation ont été réalisés. Ils permettent à l'équipe pédagogique d'avoir un regard lucide sur les forces et les faiblesses de leur formation. Ainsi à de nombreuses reprises des propositions de remédiation sont évoquées lorsqu'une difficulté apparaît. Le livret des études et les dispositifs d'accompagnement des étudiants en situation particulière témoignent des efforts réalisés pour accompagner les étudiants concernés et sont aussi de réels outils pour lutter contre l'échec. Enfin, les bons résultats annoncés pour le CAPES et pour les inscriptions en master *Mondes contemporains* montrent l'adéquation de la formation avec une partie au moins des objectifs de celle-ci, ainsi que la qualité de la formation.

Toutefois, certaines faiblesses transparaissent également du dossier, au premier rang desquelles il faut indiquer la faible place accordée à l'enseignement des langues et de l'informatique pour la recherche (bases de données, analyse de discours, analyse de données). Cela laisse supposer qu'il ne s'agit pas ici de priorités pour le département, alors même que

les difficultés des étudiants dans ces domaines sont pointées par les responsables comme des facteurs d'échec. L'absence d'UE de langues en semestres impairs et d'informatique pour la recherche constitue indubitablement un manque dans la formation des étudiants. Par ailleurs, la licence *Histoire* est faiblement ouverte vers l'extérieur, en particulier vers le monde professionnel, en dehors des projets professionnels étudiants (PPE) et des stages. D'ailleurs, l'évaluation de l'insertion professionnelle des étudiants reste rudimentaire, tout comme le suivi des étudiants qui souffre de la faiblesse des dispositifs développés (tutorat individuel sur demande des étudiants), et d'un manque dans certains domaines importants (maîtrise de l'oral et de l'écrit). Enfin, la présence de l'archéologie à la fois dans la licence *Histoire* et *Histoire de l'art et archéologie* pose la question de la redondance des formations, du moins pour ce domaine.

Points forts :

- Un cursus cohérent et progressif (avec une première année qui met l'accent sur les enseignements fondamentaux d'histoire)
- Une autoévaluation menée de façon satisfaisante
- Une bonne articulation entre la formation et ses débouchés en termes de poursuite d'études au sein de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) Clermont-Auvergne

Points faibles :

- La faible place accordée aux enseignements de langues vivantes
- La place insuffisante accordée au numérique dans la formation
- La faible place de l'international
- Le manque de suivi des étudiants diplômés (ou non)

Recommandations :

Il semble donc nécessaire de revoir la place des langues et de l'informatique au sein de la formation. Cela est d'autant plus dommage que ces enseignements sont fortement valorisables sur le marché du travail et pourraient ainsi accroître l'employabilité des étudiants à la sortie de la licence. De la même manière, il serait nécessaire de pouvoir disposer de moyens concrets et adéquats pour évaluer le suivi, la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants de licence.

En outre, des chantiers régionaux d'archéologie programmée pourraient pallier en partie la difficulté de trouver des stages (hors cursus) pour les étudiants en archéologie en leur proposant de participer à ces chantiers dans un cadre de recherche différent de celui de l'archéologie préventive et au contact des professionnels. Par ailleurs, ces chantiers pourraient servir également aux étudiants de la licence d'*Histoire de l'art et archéologie* et du master *Territoires et cultures*. Ce pourrait être aussi un moyen d'initier les étudiants à la recherche et à des outils informatiques plus spécifiques de la recherche aussi bien en histoire qu'en archéologie (bases de données, logiciels de dessin, de traitement de photos, cartographie, SIG, *etc.*).

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La construction du cursus et des différents parcours qu'il propose est conforme en grande partie, aux objectifs affichés de la licence. Quelques points mériteraient, toutefois, des ajustements. Ceux-ci imposeraient parfois de légers remaniements de la maquette de licence, et auraient un coût non négligeable, en termes d'heures d'enseignement.</p> <p>Le caractère généraliste de la licence apporte ainsi, dès la première année, une solide base en connaissance historique. À partir de la L2 le développement de la spécialisation et l'ouverture à la pluridisciplinarité ouvrent des possibilités d'accès à différents types de métiers. Les UE spécialisés (méthodologie, historiographie, épistémologie), et professionnalisantes (droit, stages, etc.) sont dans ce sens bien adaptées aux objectifs en termes de connaissances et de compétences aux objectifs et débouchés visés par la licence.</p> <p>Cependant, l'un des objectifs présentés par la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) - « comprendre, s'exprimer, communiquer en langue étrangère » - semble peu réaliste au regard de l'organisation de la maquette. En effet, les langues ne sont enseignées qu'en semestre pairs, c'est-à-dire, trois semestres sur six. Le caractère discontinu de cet enseignement est peu compatible avec la nécessité d'une pratique régulière pour assurer l'apprentissage ou la progression des étudiants. Il serait ainsi bon d'envisager l'insertion d'UE de langues dans l'ensemble des semestres de la licence.</p> <p>Par ailleurs, compte tenu de la présence de questions de culture générale dans nombre de concours, il pourrait être bon de proposer une UE spécifique au-delà de la première année, notamment dans les parcours visant les fonctions de l'administration territoriale, nationale et européenne.</p> <p>Enfin, aucune mention n'est faite d'un enseignement d'informatique pour la recherche en histoire.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'Université profite de l'absence de concurrent proche dans le domaine de l'histoire et de ses filières, ainsi que de liens importants avec des entreprises, associations et institutions accueillant des stagiaires. Elles offrent alors un potentiel important de débouchés pour les étudiants.</p> <p>Toutefois, l'absence de partenariat avec d'autres certifications ou avec des entreprises ou des administrations territoriales, ainsi que l'absence d'accords européens ou internationaux est étonnante.</p> <p>Le bassin de recrutement est assez large à cause de l'éloignement d'autres centres universitaires. La formation bénéficie aussi de l'attraction de la ville de Clermont-Ferrand, ainsi que des nombreuses institutions publiques, groupes de presses, et associations qui accueillent des étudiants pour des stages. La formation en archéologie se distingue également à l'échelle nationale par sa spécialisation en « archéologie spatiale ».</p> <p>La formation profite aussi de l'équipe d'accueil « Espaces et cultures », de l'école doctorale et des institutions publiques et privées, qui accueillent des étudiants pour des stages et assurent la continuité des études.</p> <p>De nombreux liens tissés avec des entreprises, des associations et des institutions qui accueillent des stagiaires dans le cadre du cursus (journalisme, fonction publique territoriale, métiers de l'archéologie, métiers du patrimoine) favorisent aussi l'insertion de la licence dans le tissu régional.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de façon équilibrée à la fois de professeurs des universités, de maître de conférences, de doctorants et d'intervenants extérieurs professionnels du privé ou de l'enseignement secondaire et supérieur. Les titulaires de l'Université sont pleinement impliqués dans l'encadrement et l'enseignement dans la licence.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée d'un directoire (directeur de département, directeur-adjoint, directeur des études de premières années (DEPA), d'un responsable de la licence, et d'un responsable des relations internationales), de l'équipe d'enseignement (titulaires, doctorants et chargés de cours). Cette équipe se réunit quatre fois par an, en plus des réunions des enseignants par UE pour l'harmonisation des enseignements et des pratiques.</p> <p>Les intervenants extérieurs sont peu nombreux et n'interviennent que dans le cadre de certains enseignements de PPE. Pour les enseignements ciblés (concours de l'enseignement ou de l'administration, métiers de l'archéologie, préparation à la recherche), il est fait appel aux compétences existant dans le monde de l'enseignement.</p> <p>Aucune mention n'est faite de l'éventuelle existence d'un directeur des études de L2 et de L3. Peut-être faudrait-il envisager la mise en place d'une direction pour ces niveaux, comme pour la L1.</p> <p>Les enseignants et chargés de TD sont tous des historiens ou des enseignants du second degré. Peu de place est laissée aux spécialistes d'autres disciplines ou aux professionnels en dehors des PPE.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Cet item ne peut que partiellement être expertisé, faute de documentation concernant l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>Le recrutement des étudiants suit diverses modalités. Certains sont issus de l'enseignement secondaire. Ils représentent la majorité des effectifs de la L1, en augmentation entre 2010 et 2014 (de 150 à 180 étudiants). D'autres, moins nombreux, s'orientent vers la licence à la suite d'une première scolarisation dans le supérieur au sein d'une CPGE ou, en nombre moindre encore, en formation tout au long de la vie. Ceux-là peuvent bénéficier d'une VAE (validation des acquis de l'expérience). Les effectifs de L2 (entre 90 et 105 étudiants) et de L3 (80 à 110 étudiants) connaissent respectivement une relative stagnation et un léger recul, qui devraient être compensés par l'augmentation récente des étudiants en L1.</p> <p>Le taux de réussite de 50 % en L1 est faible au regard de l'absence d'abandon en première année. Il augmente ensuite en L2 (60 à 80 %) et en L3 (80 à 90 %).</p> <p>Aucun chiffre n'est proposé concernant l'orientation des étudiants à l'issue de la licence. Certains intègrent les masters recherches (histoire ou archéologie), d'autres le master <i>MEEF</i> (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) pour préparer le CAPES d'histoire-géographie, d'autres encore l'ESPE pour préparer le concours de professeur des écoles, et certains le master <i>Monde contemporains</i> (formation professionnalisation vers les métiers de l'administration et du journalisme). Au fil du texte l'on apprend aussi que certains étudiants intègrent des masters dans d'autres universités (master <i>Métier des archives</i>), ou les services départementaux d'archives. L'on remarquera cependant la bonne réussite au CAPES, indicateur de la qualité de la formation (de 20 à 30 reçus sur une quarantaine d'inscrits). Le master <i>Mondes contemporains</i>, formation professionnalisante vers les métiers de l'administration et du journalisme, attire également une vingtaine d'étudiants par an.</p> <p>Les informations données dans le document ne permettent pas d'évaluer l'insertion professionnelle des étudiants. Des enquêtes de l'observatoire des études et de la vie professionnelles (OEVV) sont mentionnées, mais leurs résultats ne sont pas présentés.</p> <p>Par ailleurs, le faible taux de réussite en L1 pourrait s'expliquer en présentant les modalités de l'évaluation de l'abandon.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'enseignement s'appuie sur le laboratoire de recherche « Centre d'histoire espaces et cultures » et la possibilité pour les étudiants de licence de suivre des conférences qui complètent leur formation initiale. En cela, la formation ne présente pas d'originalité par rapport au reste du monde universitaire.</p> <p>L'initiation à la recherche se fait ainsi à partir de la L2 par une réflexion sur les outils de l'historien. Elle débouche sur une formation aux écritures anciennes (épigraphie, paléographie), un apprentissage du latin, l'analyse de l'image, et la statistique. Les étudiants peuvent également suivre les séminaires et conférences de l'équipe du Centre d'Histoire « Espace et Culture » et complétant les enseignements de licence. Ils peuvent, en outre, suivre un stage de terrain en archéologie (fouilles et prospection).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les dispositifs classiques de préprofessionnalisation sont complétés dès la deuxième année de licence, par les parcours qui proposent des formations spécialisées dans différents domaines professionnels. Les objectifs ambitieux de la licence apparaissent ainsi atteignables par de nombreux aspects.</p> <p>Les métiers de l'enseignement, de la recherche, de l'archéologie préventive, du patrimoine, du journalisme et de l'écrit, sont le but de la licence. La poursuite de cet objectif entre dans le cadre de la poursuite des études, au niveau master après les six semestres de licence.</p> <p>Grâce à l'atelier pluridisciplinaire du PPE, les étudiants peuvent imaginer leur projet professionnel. Le parcours pluridisciplinaire lettres-sciences dispense ainsi des enseignements spécifiques des épreuves au concours (français et mathématiques, sciences de la vie de la terre) et des stages en primaire et en maternelle. Le parcours lettres-administration propose, lui des UE de droit administratif, de droit des finances publiques, et de géopolitique contemporaine. Ces parcours attirent nombre d'étudiants (24 et 50 en L2 et L3 lettres-sciences ; 100 et 60 en L2 et L3 lettres-administration).</p> <p>Les relations avec l'ESPE ont permis la mise en place d'un parcours pluridisciplinaire préparant aux métiers de l'enseignement et pris en compte pour l'admission en master <i>MEEF</i>. Elles permettent aussi l'intégration des étudiants dans des établissements d'enseignement lors des stages.</p> <p>On peut toutefois douter que l'unique UE proposée par l'UFR dans le cadre des PPE (atelier pluridisciplinaire d'initiation aux sciences sociales) puisse réellement contribuer « à renforcer les ouvertures professionnelles de étudiants », au-delà de ceux qui se destinent aux métiers de la recherche.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont inscrits dans les parcours et des partenariats informels permettent de placer nombre d'étudiants dans les institutions de la conservation du patrimoine, des archives et de l'archéologie. L'évaluation des étudiants à l'issue des stages renforce la place de la professionnalisation dans la formation.</p> <p>Les stages dans le cursus prennent place en S3 et S5. Pour une quinzaine d'étudiants, il s'agit de stages aux archives du Puy-de-Dôme permettant une prise de contact avec le milieu de l'archivistique, la rédaction d'un rapport de recherche (capacité à traiter une documentation variée, esprit de synthèse, qualités rédactionnelles) et la préparation à l'intégration d'un master <i>Métier des archives</i>, ainsi qu'au recrutement dans les services départementaux.</p> <p>En S4 et S6, ont lieu des stages d'archéologie pour une quinzaine d'étudiants par an (fouilles et prospection). Pendant 15 jours, les étudiants sont encadrés par des enseignants-chercheurs qui les évaluent sur le terrain et lors d'une soutenance.</p> <p>Les stages hors cursus sous l'impulsion des étudiants et à partir d'une convention-type ont dû être abandonnés en raison de l'interdiction des stages hors cursus, depuis la circulaire d'application du décret d'août 2014.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'Université Blaise Pascal développe de nombreux liens à l'international contribuant à l'amélioration des compétences linguistiques et à l'approfondissement de certaines spécialités (par exemple, l'archéologie à Bologne). Toutefois, la place de l'enseignement des langues mériterait d'être réévaluée.</p>

	<p>Les dispositifs d'échanges internationaux sont aussi bien orientés vers la mobilité étudiante - entrante et sortante (Erasmus, CREPUQ, contacts avec les universités européennes) - que vers les enseignants (mission d'enseignement à l'étranger, collaborations scientifiques, accueil d'enseignants étrangers).</p> <p>Les langues ne sont pourtant enseignées qu'aux semestres pairs. Leur évaluation ne représente d'ailleurs que 15 ECTS (crédits européens) sur les 180 nécessaires à la validation de la licence, soit un peu plus de 8 %.</p> <p>Les langues ne semblent pas avoir la place qu'elles mériteraient pour assurer une formation efficace des étudiants. L'interruption de l'anglais en semestre impairs, par exemple, est peu en accord avec la nécessité d'une pratique régulière pour assurer la progression. Rien n'est dit, en outre, de la possibilité pour les étudiants d'être formés et de passer une certification en langue. Cela est d'autant plus étonnant que la faiblesse des étudiants en langues étrangères est pointée ailleurs comme l'un des facteurs de l'échec en licence.</p> <p>Le dossier insiste bien sur le rôle de la mobilité sortante pour la formation en langue, mais qu'en est-il des étudiants, majoritaires, qui ne profitent pas de ce système ? En effet la mobilité sortante ne concerne qu'une dizaine d'étudiants par an, une quinzaine en considérant les stages de fouilles archéologiques à l'étranger.</p> <p>Par ailleurs, les accords internationaux sont surtout tournés vers des universités de l'Europe du sud. Elles n'engagent que peu d'universités anglo-saxonnes (récent partenariat avec Cleveland), et pas d'universités britanniques.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait classiquement majoritairement chez les lycéens. Assez peu d'étudiants sont accueillis en formation tout au long de la vie et en validation d'acquis professionnels, bien que la possibilité leur en soit laissée. Les possibilités de réorientation sont nombreuses dès la L1.</p> <p>Les élèves de lycées disposent via l'application admission post bac (APB) de l'orientation active qui leur permet de faire évaluer leur dossier avant inscription. Cet avis n'est pourtant que consultatif, aucune sélection n'est donc opérée à l'entrée en licence. Les journées portes ouvertes et une réunion d'information renforcent le dispositif avant l'entrée à l'université.</p> <p>La L1 plus généraliste laisse l'opportunité aux étudiants de s'orienter vers les différents parcours de la licence ou de se réorienter vers des départements voisins (géographie, sciences humaines et sociales) ou au contraire d'intégrer la licence d'histoire à partir d'autres formations. Cette réorientation est médiatisée au travers d'une réunion d'orientation qui a lieu au cours de la L1, et des partenariats avec les services aux étudiants. Ceux-là peuvent aussi obtenir un rendez-vous avec le directeur des études de première année (DEPA). Le taux de sortie en fin de L2 se situe entre 5 et 10 %, et le taux d'arrivée en L3 entre 0 et 10 %. Celui-ci est en partie représenté par les étudiants profitant des passerelles depuis les classes préparatoires aux grandes écoles qui permettent l'obtention d'équivalences par convention avec les lycées à la fin de la première, deuxième ou troisième année.</p> <p>Les dispositifs de mise à niveau et de remédiation reposent essentiellement sur un tutorat assuré par « un étudiant » de master et concernent uniquement les étudiants volontaires. Une permanence est, en outre, assurée par les enseignants pour les étudiants qui en font la demande. Enfin, certains enseignants déposent sur l'ENT (environnement numérique de travail) des supports de cours et de formations.</p> <p>Des dispositifs particuliers sont mis en place pour les étudiants en situation particulière (handicap, sportif de haut niveau, salariés).</p> <p>L'évaluation des enseignements est organisée par le service de l'étudiant année par année (pour la L3 en 2014, pour la L1 en 2015). Les chiffres présentés ici font état d'un taux de satisfaction de l'ordre de 80 à 90 %. Il aurait fallu disposer des modalités de constitution de l'enquête pour pouvoir évaluer ces chiffres (taux de réponse, profil des répondants, etc.)</p> <p>Les dispositifs de mise à niveau et d'accompagnement sont assez faibles, en dehors du tutorat assuré par des étudiants et des permanences fondées sur le volontariat des étudiants. Les étudiants en situation d'échec qui ne se manifestent pas, par exemple, semblent alors abandonnés. Par ailleurs, des dispositifs de remédiation pour la maîtrise de l'oral et de l'écrit seraient à développer, car les lacunes dans ces</p>

	<p>domaines sont identifiées comme un des facteurs principaux de l'échec. Il est toutefois envisagé de développer ce tutorat à une nouvelle échelle dès l'année prochaine en profitant des ressources du master MEEF. Cela permettrait de disposer de 20 à 40 étudiants et donc de personnaliser davantage le suivi.</p> <p>L'absence de portefeuille de compétences est une limite au suivi des étudiants et à la remédiation de leurs difficultés. Cette absence doit être prise en compte prochainement par l'Université.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités de l'enseignement sont variées tout en restant très classiques : CM et TD. Le département ne semble pas s'appuyer sur les outils informatiques et sur les langues pour innover.</p> <p>Toutes les formations sont dispensées en présentiel. La place du numérique est essentiellement documentaire et réduite à l'ENT. Peu de choses ressortent du dossier en dehors du C2i, des cours et corrigés placés sur l'ENT.</p> <p>Il serait intéressant de développer certains aspects liés à l'usage du numérique dans la recherche documentaire (usage critique de l'internet et des outils numériques indispensable aux étudiants), et dans la recherche à partir de la L3 au moins (bases de données, analyse du discours, analyses de données).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation sont là encore très classiques et font appel aux exercices traditionnels de l'histoire. Peu de choses sont dites des modalités différentielles des évaluations, en contrôle continu notamment (formative, sommative). Là aussi elles pourraient être utilisées comme des outils de remédiation.</p> <p>Les jurys d'examen se réunissent à l'issue des résultats semestriels et sont présidés par les responsables adéquats en présence du directeur. Les enseignants sont invités à y participer pour accorder les points de jury.</p> <p>Les examens sont organisés en UE (cours magistraux et travaux dirigés). Chaque semestre est composé de 6 UE donnant droit à 5 ECTS. Des examens terminaux (ET) sont organisés en fin de semestre ; certaines UE sont évaluées par des examens terminaux et par des contrôles continus (CC) (coefficients différents entre S1 et S2 d'un côté -50/50 pour CC et ET- et S3-S6 de l'autre -25/75 pour CC et ET); d'autres, par contrôle continu uniquement.</p> <p>Il existe un système de compensation entre les UE, par semestre et par année.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les étudiants disposent d'une description précise des compétences et des attentes dans le guide des études et dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).</p> <p>Les modalités suivant lesquelles s'organise la licence et se déroule le parcours des étudiants y sont clairement exposées, comme celles d'évaluation des connaissances détaillées semestre après semestre. Toutefois, le suivi des compétences acquises ou qui restent à acquérir par les étudiants en cours de formation est inexistant. L'UFR semble travailler à l'établissement d'un portefeuille de compétences pour remédier à cette carence. Il devrait permettre aux étudiants de mieux cerner leurs compétences acquises et leurs lacunes.</p>
Suivi des diplômés	<p>Ce point n'a pu être évalué au regard des informations fournies dans le dossier.</p> <p>Le suivi des étudiants reste essentiellement le fait de services centraux (l'OEVP notamment). Il souffre donc de ne pas être assez en relation avec les enseignants et les étudiants. Il ne dépasse ainsi pas le niveau du constat. Toutefois, les enseignants semblent conscients des limites et semblent vouloir y remédier.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement existe et les modalités de l'auto-évaluation sont en place.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se compose de trois enseignants chercheurs (directeur, directeur-adjoint, DEPA) et de trois étudiants (1 par niveau). Il se réunit une fois par semestre et débat à partir des évaluations des enseignements pour mettre en relation des étudiants et les exigences des enseignants.</p> <p>Les formations sont évaluées sur la base d'un rapport du directeur, du</p>

	<p>directeur-adjoint et du DEPA, discuté par l'équipe de direction avant d'être présenté au conseil de perfectionnement. Les résultats du conseil de perfectionnement sont soumis aux enseignants, puis au conseil de l'UFR.</p> <p>Le conseil de perfectionnement est réduit aux responsables du département et n'intègre donc pas les enseignants de la formation. De même, ce conseil n'incorpore aucune personnalité extérieure à la formation. Rien n'est dit, non plus des modalités suivant lesquelles les étudiants sont choisis pour faire partie de ce conseil.</p>
--	---

Observations de l'établissement



OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE LICENCE
HISTOIRE

1) L'enseignement des langues au cours du cursus de licence d'histoire est validé par 3 UE (15 ECTS) aux S2, S4 et S6. Cependant, l'enseignement des langues se déroule du S2 au S6 pour l'anglais (avec validation en S2, S4 et S6) et du S1 au S6 pour les autres langues (avec le même principe de validation). Ainsi, même si les langues ne permettent de valider que 15 ECTS, les étudiants en licence d'histoire suivent un enseignement de langue en continu du S2 (anglais) ou du S1 (autres langues) au S6.

Par ailleurs, les étudiants de Licence d'histoire ont la possibilité de valider une certification en langue (CLES 1 ou CLES 2) au cours de leur cursus.

2) L'usage du numérique est abordé dans les enseignements de la Licence d'histoire, notamment en L1 (MTU), dans le cadre de séances consacrées aux apports et aux limites du numérique dans la recherche documentaire.

3) Le responsable de la licence d'histoire est également directeur des études de L2 et de L3.

4) Le département d'histoire a établi des partenariats avec les Universités de Leeds et Warwick (Royaume-Uni).

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD